

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Révisées le 1^{er} juillet 2016

La *Revue d'élevage et médecine vétérinaire des pays tropicaux* est une revue scientifique éditée par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). Elle possède un comité de lecture international et publie, à raison de quatre numéros par an, en français ou en anglais, des articles originaux et des synthèses. Elle est gratuite pour les auteurs comme pour les lecteurs.

Objectifs de la revue et domaines d'intérêt

La *Revue* est dédiée à la dissémination des connaissances par la valorisation de recherches originales, la présentation de débats et la publication de synthèses concernant les productions animales, les produits animaux, la santé animale ou l'environnement dans lequel évoluent les animaux, et relatifs aux régions tropicales, subtropicales et méditerranéennes. Toutes les espèces animales élevées dans les régions mentionnées sont concernées, qu'elles soient exotiques ou indigènes, y compris la faune sauvage et les espèces aquacoles. Les domaines d'intérêt comprennent les différentes disciplines des sciences animales, comme la physiologie, la nutrition, la génétique, la production, la reproduction, les sciences vétérinaires, ainsi que les approches systémiques et holistiques, comme l'analyse des systèmes d'élevage, l'analyse des filières, les études épidémiologiques et écopathologiques, ou l'analyse environnementale. Cinq rubriques recouvrent l'ensemble de ces disciplines : a) Systèmes d'élevage et filières, b) Environnement et territoires, c) Productions animales et produits animaux, d) Ressources alimentaires et alimentation, et e) Santé animale et épidémiologie.

Types de publication

Tout manuscrit peut être soumis s'il répond aux conditions détaillées dans la section ci-après « Déontologie », et s'il appartient à l'une des catégories suivantes :

- articles scientifiques originaux faisant état d'une expérimentation, d'une enquête ou d'une analyse holistique concernant les domaines d'intérêt cités plus haut. Le nombre de références est limité à 40. Le nombre total de mots est limité à 7000, hors résumé, références, figures et tableaux ;
- méta-analyses correspondant à des compilations de données déjà publiées pour en faire ressortir une vision différente. Le nombre de références n'est pas limité. Le nombre total de mots est limité à 7000 hors résumé, références, figures et tableaux ;

qu'il s'agisse d'articles ou de méta-analyses, les sections attendues sont : titre et résumé (en français et en anglais), introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion, conclusion, remerciements (s'il y a lieu), références, figures et/ou tableaux. Des informations complémentaires peuvent être publiées en matériel supplémentaire.

- articles courts correspondant à des essais de portée limitée, des cas cliniques, des résultats d'analyses descriptifs. Un article court comprend les mêmes sections que précédemment, mais les parties résultats et discussion sont fondues en une seule section. Le nombre de références est limité à 20. Le nombre de figures et/ou de tableaux est limité en tout à trois. Le nombre total de mots est limité à 3000, hors résumé, références, figures et tableaux ;
- synthèses présentant une revue de la bibliographie sur un sujet d'actualité ou développant un article d'opinion sur des thèmes scientifiques suscitant débat. Il peut s'agir d'une demande de la rédaction à un auteur réputé pour sa connaissance du sujet.

Les titres des sections sont laissés à l'appréciation des auteurs. Le nombre de références bibliographiques n'est pas limité ;

- actes de réunions scientifiques comportant une sélection de communications présentées lors d'événements scientifiques (par exemple conférences, ateliers), qui peuvent faire l'objet d'un numéro thématique à l'initiative des organisateurs desdits événements ou sur invitation de la rédaction. Les contributions soumises sont considérées comme des articles originaux et suivent la même procédure d'évaluation par les pairs. Leur structure est celle des articles sauf si le domaine traité ne s'y prête pas.

Déontologie

Les auteurs s'engagent à :

- ne pas avoir déjà publié tout ou partie du texte soumis, à l'exception de pré-impression (c'est-à-dire le manuscrit avant sa forme pdf finale) dans un serveur institutionnel ; les résultats préliminaires des études décrites peuvent toutefois avoir été présentés lors de réunions scientifiques ;
- ne pas avoir soumis simultanément un texte similaire à une autre revue ;
- limiter le plus possible la citation d'extraits de textes publiés par d'autres ou par eux-mêmes et l'exclure totalement de la section « Résultats » ; les limites sont moindres pour les articles relevant des sciences humaines et sociales et laissées à l'appréciation des relecteurs ; les conventions propres à la citation (guillemets, auteur, référence du document) sont dans tous les cas appliquées ;
- ne pas avoir enfreint la réglementation sur la propriété intellectuelle et sur la propriété des résultats ;
- avoir respecté les réglementations sur l'utilisation des animaux expérimentaux en vigueur dans le pays où l'expérience a été réalisée.

Il leur est demandé de certifier ces points lors de la soumission.

Préparation et soumission des manuscrits

Les manuscrits peuvent être rédigés en français ou en anglais selon le choix des auteurs. Dans tous les cas, le titre et le résumé sont écrits dans les deux langues et contiennent les mêmes informations. Avant l'envoi à la *Revue*, tout manuscrit doit être révisé par une personne de langue maternelle identique à la langue utilisée pour rédiger. Lors de la soumission, les auteurs déterminent la rubrique (*cf.* plus haut « Objectifs de la revue et domaines d'intérêt ») la plus pertinente pour y déposer leur manuscrit.

Les manuscrits doivent être envoyés au format Word, ou aux formats de traitement de texte en accès libre d'OpenOffice ou de LibreOffice, par courrier électronique à l'adresse suivante : revue.emvt@cirad.fr

Evaluation des manuscrits

Au cours d'une première évaluation rapide, les rédacteurs thématiques peuvent rejeter tout manuscrit ne correspondant pas au domaine d'intérêt de la revue, ou non conforme aux règles de présentation et de rédaction telles qu'elles sont définies dans les présentes « Instructions aux auteurs ».

Les manuscrits qui répondent à ces premiers critères sont évalués par deux ou trois relecteurs spécialistes des domaines traités. Lors de la soumission, les auteurs sont invités à suggérer des relecteurs compétents dans les champs disciplinaires abordés par leur manuscrit mais avec lesquels ils n'ont pas publié d'article depuis au moins trois ans. Les rédacteurs identifient les relecteurs pertinents, qu'ils aient été ou non proposés par les auteurs. L'identité des relecteurs reste anonyme.

Les manuscrits qui, selon les relecteurs, sont considérés comme mal écrits, de qualité scientifique insuffisante ou qui nécessitent un effort de réécriture trop important sont rejetés. En cas de demande de révisions majeures, une version révisée doit être renvoyée sous trois mois. Lorsque des révisions mineures sont demandées, la version modifiée doit être soumise dans un délai d'un mois. Toutes les recommandations des relecteurs sont à prendre en compte. En cas de désaccord avec certaines remarques des relecteurs, l'auteur argumente clairement les raisons pour lesquelles elles ne sont pas intégrées au nouveau manuscrit. Un courrier récapitulatif toutes les modifications faites en réponse aux commentaires des relecteurs est joint à la version révisée.

Présentation des manuscrits

Le texte est écrit en interligne 1,5. Les lignes et les pages sont numérotées en continu. La police de caractère est Times New Roman 12. Les titres et les sous-titres sont présentés selon l'exemple ci-après :

- 1. INTRODUCTION** [titre, lettres capitales, en gras]
- 2. MATERIEL ET METHODES**
 - 2.1. Analyses de laboratoire** [sous-titre, en gras]
 - 2.1.1. Analyse des protéines** [sous-titre, en italiques et en gras]
 - 2.1.1.1. Electrophorèse [dernier niveau de sous-titre acceptable, en maigre]
 - 2.1.1.2. Cristallographie
 - 2.1.2. Analyse des immunoglobulines**
 - 2.2. Analyses statistiques**
- 3. RESULTATS** [etc.]

N.B. : les sous-titres ne sont pas obligatoires et sont limités à trois niveaux (*cf.* dernier niveau acceptable ci-dessus). Pour un niveau donné ils ne peuvent s'utiliser de manière unique, ils doivent être au moins deux. Exemple : 2.1.1. et 2.1.2.

Les sigles, abréviations et autres sont définis dès leur première apparition a) dans le résumé et b) dans le corps du texte. Les verbes sont au passé composé ou, le cas échéant, à l'imparfait, dans la mesure où les événements décrits sont passés (notamment dans « Matériel et Méthodes » et « Résultats »). La forme passive est privilégiée : par exemple, ne pas écrire « nous avons mesuré les températures corporelles au début de l'essai » mais « les températures corporelles ont été mesurées au début de l'essai ».

TITRE ET AUTEURS

Le titre doit être concis, explicite et refléter le contenu de l'article. Il contient au maximum 150 caractères ou espaces. Un titre courant est ajouté et ne dépasse pas 60 caractères ou espaces. Le titre et le titre courant sont rédigés en français et en anglais. Les prénoms (en minuscules) sont suivis des NOMS (en majuscules) des auteurs. Chaque nom d'auteur est accompagné d'un numéro en exposant, correspondant à son affiliation et adresse complète (utiliser les mêmes numéros pour les mêmes adresses). L'auteur correspondant est signalé par « * »

[exemple : Innocent OUEDRAOGO¹, Mary Clarissa MILLER², Jean-Michel BARBEUC³, Odile NDIAYE^{1*}]

et son numéro de téléphone institutionnel et son adresse électronique sont précisés. Inutile de mentionner la fonction ou le statut des auteurs.

RESUME

Le résumé est rédigé en français et en anglais. Il ne dépasse pas 200 mots pour un article court et 300 mots dans tous les autres cas. Il rappelle les conditions de l'étude, de l'expérimentation ou de l'enquête, les résultats marquants et se termine par une phrase de conclusion.

MOTS-CLES

Cinq à sept mots-clés, indexés dans le thésaurus Agrovoc de la FAO (<http://aims.fao.org/standards/agrovoc/functionalities/search>), séparés par des virgules, sont requis afin de faciliter le référencement dans les bases de données internationales. Indiquer d'abord l'animal au centre de l'étude et terminer par le pays où a eu lieu l'étude.

[exemple : porcine, viande porcine, cysticerose, *Taenia solium*, surveillance, abattoir, Madagascar]

INTRODUCTION

L'introduction vise à préciser les raisons et les objectifs de l'étude. Elle doit être relativement courte et ne pas entamer une discussion *a priori*, ni développer des généralités. Par exemple si l'article est consacré à la composition du lait d'une espèce donnée, il est inutile de rappeler l'importance de l'espèce en question dans le monde ou dans le pays de l'étude, mais il convient d'introduire la problématique de la composition du lait pour cette espèce et il est impératif de définir les questions de recherche auxquelles on se propose de répondre. La dernière phrase doit introduire l'expérimentation ; par exemple « Ainsi nous avons étudié l'influence d'une complémentation azotée sur l'ingestion, la production laitière et la composition du lait de chamelle ».

MATERIEL ET METHODES

Cette partie vise à décrire le matériel animal étudié, et les techniques et les méthodes utilisées : caractéristiques des animaux, des élevages ou des zones d'étude (avec une carte si nécessaire), dispositif de l'étude, équipement utilisé, analyses réalisées (ou renvoi à une référence ou, si la référence est introuvable, l'auteur devra donner les détails nécessaires à la compréhension du texte), analyses statistiques, logiciels utilisés. Les analyses statistiques doivent être clairement explicitées (objectifs, méthodes et outils).

RESULTATS

Cette partie ne contient pas de référence sauf si elle est fondue avec la partie discussion dans le cas d'articles courts. Il convient de donner les résultats les plus significatifs dans le texte et de renvoyer aux tableaux ou aux figures pour de plus amples détails ; les décimales significatives sont acceptées, sinon il convient d'arrondir chiffres et nombres ; hormis ces résultats particulièrement significatifs, le texte ne doit pas être redondant avec les tableaux et les figures. Par ailleurs, les valeurs statistiques (notamment les différences et les corrélations) doivent être spécifiées si elles sont significatives.

DISCUSSION

La discussion doit se focaliser sur les résultats acquis et sur leur comparaison avec ceux disponibles dans la littérature, mais surtout proposer des interprétations desdits résultats. Elle ne se limite pas aux seules comparaisons avec les résultats d'autres auteurs. Elle comprend une analyse critique des résultats décrits dans la section précédente ou publiés par d'autres

auteurs pour expliquer d'éventuelles discordances. Elle doit également signifier les limites de l'étude présentée et/ou à l'inverse ses aspects novateurs. Il convient d'éviter de rappeler les résultats détaillés, sauf en tant qu'élément de discussion comparatif.

CONCLUSION

La conclusion n'est pas un résumé ni un rappel des résultats, sauf pour en donner une vision globalisante. Elle doit ouvrir une perspective et signifier l'ampleur ou l'intérêt des résultats. Il convient d'éviter les phrases du type « d'autres études sont nécessaires pour... » mais plutôt de proposer des thèmes précis d'études complémentaires.

REMERCIEMENTS

Introduire si nécessaire une section « Remerciements » pour les contributeurs techniques, financiers ou institutionnels.

REFERENCES

Les références sont citées dans le texte sous la forme « (Bastianelli, 2013) » pour un auteur, « (Faye et Bengoumi, 2014) » pour deux auteurs, et « (Balança et al., 2007 ; Duteurtre et al., 2011) » pour plus de deux auteurs (N.B. : « et al. » est sans italiques et les citations multiples sont séparées par un point-virgule). Elles apparaissent dans la section « Références » par ordre alphabétique, puis par année croissante de publication pour un même auteur. S'il y a deux ou plus références de mêmes auteurs pour une même année, elles sont libellées avec une lettre après l'année « (Goutard et al., 2015a ; Goutard et al., 2015b) ». Le titre des revues est en italiques et abrégé selon les normes ISO, accessibles sur la List of Title Word Abbreviations (LTWA) (www.issn.org/services/online-services/access-to-the-ltwa/), le volume est en gras et suivi du numéro entre parenthèses en maigre.

DOI (*digital object identifier*, www.doi.org/) : quel que soit le type de document, si un identifiant DOI existe il doit être ajouté à la fin de la référence, y compris pour les articles acceptés non encore publiés, signalés par la mention « sous presse ».

Toutes les références citées dans le texte doivent être présentes dans la liste et vice-versa. Toutes les références citant la *Revue* doivent être en anglais en mentionnant « [in French] » si la langue de l'article n'est pas l'anglais.

Les articles soumis pour publication sont considérés comme non publiés. Ils sont cités uniquement dans le texte.

[exemple : « (Martin, *commun. pers.*) » ou « (Martin et al., *données non publiées*) ».]

Les articles relevant de la littérature grise (rapports internes, communications à des ateliers, fiches techniques, tout type de document non publié) ne sont pas acceptables dans la mesure où les évaluateurs et les futurs lecteurs auront de grandes difficultés à se les procurer et à vérifier leur contenu.

Tous les auteurs sont mentionnés dans les références. Suivre les modèles suivants dans les moindres détails pour leur contenu et leur présentation :

▪ Article de périodique

Bechchari A., El Aich A., Mahyou H., Baghdad M., Bendaou M., 2014. Analysis of the evolution of the pastoral system of Eastern Morocco [in French]. *Rev. Elev. Med. Vet. Pays Trop.*, **67** (4): 151-162

Chaka H., Thompson P.N., Goutard F., Grosbois V., 2015. Evaluation of enzyme-linked immunosorbent assays and a haemagglutination inhibition tests for the detection of antibodies

to Newcastle disease virus in village chickens using a Bayesian approach. *Prev. Vet. Med.*, **119** (1-2): 21-30, doi: 10.1016/j.prevetmed.2015.01.016

Stachurski F., Tortosa P., Rahajarison P., Jacquet S., Yssouf A., Huber K., 2013. New data regarding distribution of cattle ticks in the south-western Indian Ocean islands. *Vet. Res.*, **44**, 79 [N.B. : précédé d'une virgule comme ici, il s'agit du numéro de l'article (non pas d'une pagination qui est précédée de deux points)], doi: 10.1186/1297-9716-44-79

- **Communication à congrès**

 - Avec actes*

 - Bonnal L., Julien L., Delalande M., Bastianelli D., 2013. How can dry forages databases be used to predict fresh grass composition by NIRS? Data transfer vs spectra transfer. In: Proc. 16th International Conference on Near Infrared Spectroscopy (Eds. Bellon-Maure V., Williams P., Downey G.), La Grande-Motte, France, 2-7 June 2013. IRSTEA, Montpellier, France, 685-688

 - Sans actes*

 - Batonon D.I., Houndonougbo F., Chrysostome C.A.A.M., Duteurtre G., Bastianelli D., Lescoat P., 2013. Dynamics of the egg supply chain in the Southern Benin. International Congress on Advancements in Poultry Production in the Middle East and African Countries, Antalya, Turkey, 21-25 Oct. 2013

- **Ouvrage**

Klein H.-D., Rippstein G., Huguenin J., Toutain B., Guerin H., Louppe D., 2014. Les cultures fourragères. Quae, Versailles, France, 264 p.

- **Chapitre d'ouvrage**

Tageldin M.H., Al-Zadjali S., Faye B., Al-Mugheiry S., 2013. Inspection of slaughtered dromedary camels. In: Camel meat and meat products (Eds. Kadim I., Maghoub O., Faye B., Farouk M.). CAB International, Oxfordshire, UK, 73-84

- **Thèse**

Batonon D.I., 2014. Systèmes d'alimentation alternatifs pour le développement des filières volaille en régions chaudes. Thèse Doct., Université François Rabelais, Tours, France, 160 p.

- **Site web**

Heuzé V., Tran G., Bastianelli D., Hassoun P., Renaudeau D., 2015. Sweet potato (*Ipomoea batatas*) tubers. Feedipedia, INRA, CIRAD, AFZ, FAO, www.feedipedia.org/node/745 (consulté le [jour mois année])

- **Matériel électronique**

Arsevska E., Calavas D., Esmale de Sales Lima F., Faye B., Hendrikx P., Lancelot R., Lefrançois T., Libeau G., 2014. Coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) : quel réservoir animal ? Bull. Epidemiol. Santé Anim., Aliment., Bilan Sanit., www.ansespro.fr/bulletin-epidemiologique/Documents/Breve-MERS-CoV_2402.pdf (consulté le [jour mois année])

FIGURES

Chaque figure (graphique, photo, carte et autres types d'illustration) est envoyée dans un fichier distinct. Le numéro de la figure apparaît sur la figure même et dans le nom du fichier. Les figures sont numérotées en chiffres arabes selon leur ordre d'apparition dans le texte et

signalées par un renvoi dans le corps du texte : « ... (figure 1)... (figure 2) ». Elles peuvent être en couleurs. Leur légende est placée juste en dessous. Elles sont suffisamment explicites pour permettre leur compréhension indépendamment du texte ; tous les sigles, abréviations et symboles sont définis. Il ne doit pas y avoir de redondances entre les figures et les tableaux.

Chaque figure est envoyée dans son format source d'origine afin, d'une part, de conserver la qualité d'origine dans le document publié et, d'autre part, de permettre à la revue d'accéder le cas échéant à leur contenu : ne pas les enregistrer au format Word (ou autre logiciel de traitement de texte), format d'image figé qui ne permet pas l'édition et qui perd beaucoup en qualité après transfert dans les logiciels de mise en pages. Ainsi :

- les graphiques sont autant que possible créés et sauvegardés sous Excel ou sous le tableur en accès libre Calc d'OpenOffice ou de LibreOffice ;
- les diapositives sont autant que possible créées et sauvegardées sous Powerpoint ou sous le logiciel de présentation en accès libre Impress d'OpenOffice ou de LibreOffice.

La police Calibri est utilisée pour tous les caractères (mots, nombres...) dans les figures où du texte a été incorporé.

Les figures ne doivent pas être trop grandes par rapport à leur contenu. Tous les mots, symboles (cercles, carrés losanges...) ou autres éléments doivent être facilement lisibles lorsque la largeur de la figure est réduite à 85 mm, largeur finale de la plupart des figures de la *Revue*.

Les photographies sont sauvegardées au format jpg, tiff ou eps, avec une définition la meilleure possible, en se basant sur les deux modèles de référence suivants : pour une largeur de 85 mm, la résolution des fichiers des photos est environ de 1200 pixels et au minimum de 300 dpi ; pour une largeur de 180 mm, la résolution des fichiers des photos est environ de 2500 pixels et au minimum de 300 dpi. Ne pas fournir de fichiers optimisés pour l'écran (par ex. GIF, BMP, PICT, WPG) car la résolution est trop basse.

Pour l'utilisation de figures publiées ailleurs, une permission des éditeurs concernés ou des auteurs, selon leurs droits, est indispensable.

TABLEAUX

Les tableaux sont formatés en utilisant la fonction « tableau » de Word ou d'OpenOffice ou de LibreOffice. Chaque donnée est saisie dans une cellule distincte : ne pas utiliser la fonction « retour à la ligne » à l'intérieur des cellules. Les décimales significatives des tableaux sont acceptées, sinon il convient d'arrondir chiffres et nombres.

Tous les tableaux sont rassemblés en fin d'article après les références mais ils sont signalés dans le corps du texte par un renvoi et sont numérotés en chiffres romains selon leur ordre d'apparition : « ... (tableau I)... (tableau II) ». Le titre est placé au-dessus du tableau. Il est suffisamment explicite pour permettre la compréhension du tableau indépendamment du texte ; tous les sigles, abréviations et autres sont définis. Il ne doit pas y avoir de redondances entre les tableaux et les figures.

Epreuves et tirés-à-part

Les épreuves des articles acceptés sont envoyées par courrier électronique à l'auteur correspondant. Elles doivent être lues avec attention et retournées à l'éditeur dans un délai court précisé lors de leur envoi. Après publication, les pdf des articles tiennent lieu de tirés-à-part et sont disponibles sur le site de la *Revue*.

Droits d’auteur – licence Creative Commons – conditions de publication

Dès lors que l’article est accepté pour publication, le formulaire « Droits d’auteur – licence Creative Commons – conditions de publication » est rempli et retourné rapidement au secrétariat de la revue.

Matériel supplémentaire

Des éléments non essentiels à la compréhension du travail, mais dont les auteurs pensent qu’ils peuvent avoir un intérêt majeur pour les lecteurs, peuvent être annexés à l’article ; ils sont présentés à sa suite comme « matériel supplémentaire ». Il peut s’agir par exemple :

- des jeux de données générés dans l’article ;
- d’illustrations, de cartes, d’images ;
- de la liste des références utilisées dans une méta-analyse.

Ces matériels supplémentaires sont indiqués dans le texte par des appels : « (matériel supplémentaire I)... (mat. suppl. II) ». Ils sont examinés par les relecteurs en même temps que l’article. Les relecteurs pourront refuser leur rattachement à l’article ou demander des modifications. Ils peuvent par ailleurs suggérer que certains tableaux ou figures ne soient présentés que comme matériels supplémentaires.

Les matériels supplémentaires ne sont pas édités, ils sont donc présentés sous la forme produite par les auteurs, qui doit être claire et intelligible. Ils ne font pas partie intégrante de l’article mais sont accessibles sur le site dans un fichier pdf distinct.